



Assemblée générale

Distr. générale
12 juillet 2002

Cinquante-sixième session
Point 133 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Cinquième Commission (A/56/989)]

56/290. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Système de contrôle du matériel des missions : un module du Système de la gestion logistique des missions

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général intitulé « Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Système de contrôle du matériel des missions : un module du Système de la gestion logistique des missions »¹ et les paragraphes pertinents des rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général¹ et souscrit aux observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans ses rapports² ;

2. *Prie* le Secrétaire général de lui communiquer, à sa cinquante-septième session, les informations les plus récentes sur la mise en œuvre du Système de contrôle du matériel des missions.

*105^e séance plénière
27 juin 2002*

¹ A/55/845.

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément n° 7 (A/56/7), chap. I, par. 95 à 102 ; et A/56/887, par. 63.*